

RAPPORT N° 303 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 2 OCTOBRE 2021

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 25 septembre au 2 octobre 2021 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins onze (11) personnes ont été assassinées au cours de cette période et vingt-deux (22) autres ont été grièvement blessées dans différentes localités du pays au cours des explosions de grenades lancées par des miliciens Imbonerakure.

Le rapport déplore également les cas de quarante-neuf (49) personnes qui ont été arbitrairement arrêtées et de trois (3) autres qui ont été victimes d'enlèvement.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans l'après-midi de samedi 25 septembre 2021 vers 16 heures, quatre corps sans vie d'hommes non identifiés et 13 autres grièvement blessés ont été découverts tout près de la forêt de la Kibira sur les collines de Ruhembe et Nderama de la zone de Bumba en commune de Bukinanyana et sur la colline de Gafumbegeti de la zone de Butahana en commune de Mabayi, dans la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon les témoins de la découverte macabre, des habitants de ces collines ont découvert en premier les corps et ont vite alerté les militaires d'une position proche installée dans la forêt de la Kibira qui sont venus pour récupérer les blessés. Les mêmes sources révèlent que les individus blessés auraient été évacués vers la capitale économique Bujumbura.

- Dans la matinée de lundi 27 septembre 2021, un homme non identifié, armé d'un pistolet et d'un fusil de type Kalachnikov, a tiré plusieurs balles sur une femme connue sous le nom de Chantal Hatungimana à la 8^{ème} avenue du quartier de

Carama, zone de Kinama, commune urbaine de Ntahangwa, en mairie de Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des témoins, Madame Chantal Hatungimana, Directrice de rapatriement au ministère de l'Intérieur, du Développement communautaire et de la Sécurité publique, a reçu plusieurs balles dans le ventre au moment où elle venait de quitter son domicile pour se rendre à son service et a été immédiatement évacuée au CHUK (Centre hospitalo-universitaire de Kamenge), communément appelé Roi Khaled, où elle a succombé à ses blessures quelques heures plus tard dans l'après-midi.

Les mêmes sources affirment que le criminel a abandonné sa Kalachnikov sur le lieu du crime avant de disparaître.

- Dans la nuit de lundi 27 avril 2021, Pierre Claver Ntiranyibagira (37 ans) a été tué par balles par un malfaiteur non identifié, armé d'un fusil, au moment où il rentrait à son domicile sis à la colline de Shombo, en commune et province de Muramvya (centre du Burundi).

Selon des sources sur place, Pierre Claver Ntiranyabigara, marchand de chèvres, est décédé en cours de route lors de son transfert vers une structure sanitaire de la capitale économique Bujumbura après avoir transité successivement au centre de santé de Shombo et à l'hôpital provincial de Muramvya. Les mêmes sources ont précisé que la victime avait été dépouillée de tout son argent et qu'aucun suspect n'avait été appréhendé.

- Dans la soirée de lundi 27 septembre 2021, une grenade a été lancée dans la localité de Bibembe, au quartier de Kizingwe-Bihara de la zone de Kanyosha, en commune urbaine de Muha, au sud de la mairie de Bujumbura (ouest du Burundi)

et l'explosion a tué sur-le-champ un enfant et blessé plusieurs autres personnes dont certaines grièvement.

Selon des témoins, le lieu de l'incident a été ceinturé quelques temps après par des policiers, des agents du SNR (Service national de renseignement) et des jeunes Imbonerakure et, dans la foulée, un jeune homme qui n'est pas connu dans le quartier a été appréhendé et présenté comme l'auteur de l'explosion de la grenade. Il a été rapidement reconnu après la diffusion d'une vidéo de son arrestation comme Dieudonné Habonimana, un milicien Imbonerakure très actif dans le quartier voisin de Gisyo dans la même zone de Kanyosha.

Les mêmes sources ont révélé que Dieudonné Habonimana a été emmené dans la suite au cachot de la zone de Kanyosha pour un interrogatoire, en présence des agents du SNR et de plusieurs responsables policiers dont le commissaire municipal et le commandant de la zone sud de police, et qu'il a été sommairement exécuté à l'aide d'un coup fatal porté à la tête quand il a voué le crime et commencé à révéler les noms de ses collègues miliciens Imbonerakure impliqués dans des crimes et attaques du genre.

- Dans la soirée de mardi 28 septembre 2021 vers 19h 30 min, un milicien Imbonerakure connu sous le nom de Nestor Ndagijimana alias Rasta a lancé une grenade dans un bistro situé sur la colline de Vugizo wa Rubondo de la zone de Gutumba, commune de Mutimbuzi, en province de Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des témoins, Nestor Ndagijimana alias Rasta a lancé la grenade après une altercation avec Joseph Banderekeye, le propriétaire du bistro, et l'explosion a entraîné la mort de trois personnes sur-le-champ, à savoir Joseph Banderekeye, un conducteur de taxi-moto prénommé Pascal et la deuxième femme du milicien Nestor Ndagijimana ainsi que trois autres personnes blessées.

Les mêmes sources indiquent que la police est intervenue juste après l'explosion et qu'elle a immédiatement arrêté l'auteur de l'explosion mais qui n'aura pas la chance d'arriver au cachot de la police à Gatumba puisqu'il a été exécuté à coups de balles en cours de route soi-disant pour une tentative d'évasion selon le communiqué de Pierre Nkurikiye, porte-parole du ministère de l'Intérieur, du Développement communautaire et de la Sécurité publique.

- Dans la matinée de mercredi 29 septembre 2021 vers midi, une grenade a explosé sur la colline de Kanombe de la zone de Mitakataka dans la commune et province de Bubanza (nord-ouest du Burundi) et a tué un enfant et grièvement blessé un autre.

Selon des sources sur place, les enfants jouaient avec deux grenades qu'ils venaient de trouver dans une cage à pigeons d'un milicien Imbonerakure nommé Gérard Ndorambizi. Les mêmes sources ont précisé que l'autre grenade qui n'avait pas explosé a été remise à la police locale tandis que le milicien Gérard Ndorambizi a été arrêté et conduit au cachot du commissariat provincial de la police à Bubanza.

SOS-Torture Burundi déplore une série d'attaques à la grenade qui sont perpétrées dans divers endroits du pays depuis particulièrement le 19 septembre dernier et qui font des dizaines de personnes innocentes tuées et plusieurs autres dizaines de blessées. Elle fustige l'attitude de la police qui s'empresse d'exécuter des miliciens Imbonerakure arrêtés après avoir lancé des grenades au lieu de mener de véritables enquêtes afin d'identifier les auteurs et les traduire en justice, une attitude qui laisse présumer que la police burundaise possède une vérité sur ces attaques qu'elle veut dissimuler au public.

2. Atteintes au droit à la liberté : arrestations et détentions arbitraires

- Samedi dernier 25 septembre 2021, trente-quatre jeunes dont les noms n'ont pas été révélés ont été arrêtés dans la commune de Rutegama de la province de Muramvya (centre du Burundi) par les autorités administratives et policières et conduits dans un lieu inconnu.

Selon des sources sur place, ces jeunes en tenue civile et en provenance de la province de Makamba (sud du Burundi) se trouvaient à bord de deux minibus de transport en commun et ont été soupçonnés d'avoir l'intention de rejoindre des mouvements armés. Les mêmes sources ont révélé que ces trente-quatre jeunes avaient été dénoncés par les chauffeurs de ces minibus après les avoir suspectés.

- Depuis mercredi dernier 22 septembre 2021, une chasse aux sorcières est dirigée contre des personnes récemment rapatriées dans la commune de Busoni de la province de Kirundo (nord du Burundi). Selon des sources en provenance de cette commune, une opération conjointe de fouille-perquisition sous prétexte de la recherche des armes dans certains ménages des rapatriés installés dans les sites des déplacés de Rutabo et de Rusarasi a été menée dans la matinée de mercredi 22 septembre par des policiers du commissariat communal de Busoni, d'un responsable communal du SNR et des Imbonerakure. A l'issue de cette opération, 8 rapatriés ont été arrêtés et détenus au cachot du parquet de Kirundo sur des allégations de détention d'armes dont Innocent Ngabonziza (récemment rentré du camp de Mahama et accusé de détention illégale d'une Kalachnikov), Théogène Butera (enseignant à l'école fondamentale de Rusarasi) et Ali Hatungimana. Toutes les personnes arrêtées sont accusées de collaborer avec des groupes rebelles burundais et de fournir des informations aux services rwandais de renseignement. Les mêmes sources révèlent que des rapatriés venus essentiellement du Rwanda ont peur de ces persécutions et que certains d'entre eux préfèrent fuir de nouveau.

SOS-Torture Burundi demandent aux autorités du pays de faire cesser ces persécutions fondées sur des montages et de joindre l'acte à la parole, du moment que le président Evariste Ndayishimiye et même le ministre Gervais Ndirakobuca alias Ndakugarika en charge de la sécurité et des affaires intérieures ne cessent d'appeler la population et les autorités à la base d'éviter toute action de nature à discriminer les rapatriés, un bon discours qui n'est pas suivi d'actions concrètes.

- Depuis dimanche dernier 26 septembre 2021, Romuald Hankanimana, le représentant du parti CNL (Congrès national pour la liberté) en commune de Mugamba de la province de Bururi (sud du Burundi), est détenu arbitrairement au cachot du commissariat de la police à Mugamba sur des allégations de former et d'héberger des rebelles.

Selon des sources sur place, Romuald Hankanimana a été arrêté à son domicile sur la colline et zone de Vyuya de la même commune, après une opération de fouille-perquisition à la recherche des armes à feu conduite par le commissaire provincial de la police à Bururi, OPC1 Dieudonné Maniragaba, accompagné du commissaire communal de police à Mugamba et de jeunes Imbonerakure, bien qu'aucun objet compromettant n'ait été trouvé dans son domicile .

Les mêmes sources indiquent que Romuald Hankanimana avait été arrêté avec son beau-frère Déo Icoyitungiye venu s'enquérir de la situation au moment de la fouille-perquisition et libéré après deux jours de détention au commissariat de la police à Mugamba.

- Depuis samedi dernier 24 septembre 2021, quatre personnes d'une même famille, Juvin Ndabahinyuye et ses trois fils Enoch Nduwimana, Jean Claude Tuyubahe et Emmanuel Mugenzi, sont en détention arbitraire dans différents cachots en commune de Burambi et en mairie de Bujumbura, en lieu et place d'un membre de

leur famille recherché pour meurtre qu'il aurait commis et qui serait en exil depuis 2016.

Selon des sources sur place, Juvin Ndabahinyuye a été arrêté samedi dernier 24 septembre par la police à son domicile situé sur la colline de Gishiha en zone de Maramvya de la commune de Burambi, dans la province de Rumonge (sud-ouest du Burundi) et est détenu au cachot de la police à Murago, au chef-lieu de la commune de Burambi, au moment où l'un de ses fils, Enoch Nduwimana (un policier en activité au poste de police de Buterere), est détenu au cachot du commissariat général de la police judiciaire à Jabe tandis que ses deux autres fils, Emmanuel Mugenzi (un déclarant en douanes) et Jean Claude Tuyubahe (un employé d'une station-service située au marché de Ruvumera en zone urbaine de Buyenzi), sont détenus au cachot du SNR.

SOS-Torture Burundi demande aux autorités du pays, en l'occurrence le chef de l'Etat, de faire cesser la persécution des membres de cette famille qui croupissent dans les geôles d'une manière arbitraire. Elle rappelle que la responsabilité pénale est individuelle et qu'aucun motif ne peut justifier la poursuite des individus à la place d'une autre personne recherchée pour un crime qu'elle a commise personnellement.

- Dans la matinée de jeudi 30 septembre 2021, Marie Chantal Nijimbere, une infirmière affectée à la pharmacie des urgences de l'hôpital régional de Gitega (centre du Burundi), a été arrêtée par des agents du SNR à Gitega qui l'ont accusée d'avoir dénoncé, à travers les médias en ligne émettant à partir de l'étranger (les radios Inzamba et RPA), les pratiques de la mauvaise gouvernance imputables au responsable de l'hôpital en ce qui concerne les affectations du personnel soignant et d'aide-soignant aux services de lutte contre la pandémie de Covid-19 qui se font sur la base de l'appartenance politique et du népotisme.

Selon des sources sur place, Marie Chantal Nijimbere a été obligée d'interrompre son congé annuel par sa hiérarchie et dès qu'elle s'est présentée à son service, elle a trouvé des agents du SNR qui l'attendaient et l'ont conduite au cachot de la police à Gitega après un bref interrogatoire.

3. Cas d'enlèvements ou de disparitions forcées

- Dans la nuit de dimanche 26 septembre 2021 vers minuit, Fidèle Niyongabo, un employé de la Brarudi (Brasseries et limonaderies du Burundi) et son chauffeur dont le nom n'est pas encore connu ont été enlevés à la 2^{ème} avenue de la zone de Kanyosha de la commune de Muha en mairie de Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des sources sur place, les deux hommes ont été kidnappés non loin du domicile de Fidèle Niyongabo par des individus qui seraient des agents du Service national de renseignement (SNR) et ont été conduits dans un endroit inconnu. Les mêmes sources précisent que, malgré les cris de détresse des victimes, personne n'a pu intervenir.

- Dans la soirée de mercredi 29 septembre 2021 vers 18 h 30 min, Caporal-chef Innocent Gashirahamwe (matricule 76743), infirmier militaire du 7^{ème} bataillon MINUSCA (Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en République Centrafricaine) et ex-FNL, a été enlevé à l'endroit appelé « Kumayirabiri » du quartier de Carama en zone de Kinama (au nord de la ville de Bujumbura) par six hommes non identifiés à bord d'une camionnette Toyota Hilux double cabine de couleur blanche aux vitres teintées.

Selon des sources sur place, les six hommes en tenue civile, mais armés de pistolets, se sont rués sur Innocent Gashirahamwe en pleine circulation et en présence des policiers qui ne sont pas intervenus et l'ont jeté dans le véhicule,

malgré sa vaine résistance, pour le conduire vers une destination jusqu'ici inconnue.

SOS-Torture Burundi appelle encore une fois le Président de la République, Évariste Ndayishimiye, d'ordonner la cessation du phénomène de disparitions forcées perpétrées par certains agents étatiques chargés de défense et de sécurité, au lieu de se complaire lui-même dans des discours de dénégation de l'existence du phénomène.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.